

LE POULET CANADIEN

Une nouvelle étude dévoile le plus récent superaliment – le poulet canadien (Partie I)

Les consommateurs veulent savoir qu'ils font des choix judicieux quand ils mettent de la nourriture à table pour leurs familles.

Le poulet est considéré comme un choix santé depuis des années, mais à présent, les Producteurs de poulet du Canada disposent de l'information nutritionnelle la plus récente pour appuyer les allégations relatives à la santé.

En 2013, les PPC ont mandaté le laboratoire Silliker Inc. basé à Markham, en Ontario, pour tester 15 coupes de poulet de chair (biologiques et non-biologiques) afin de déterminer leur composition en nutriments. Il s'agissait des coupes suivantes :

- Poitrine de poulet ordinaire et biologique (sans peau)
- Poitrine de poulet ordinaire et biologique (avec peau)
- Haut de Cuisses de poulet ordinaire et biologique (sans peau)
- Haut de Cuisses de poulet ordinaire et biologique (avec peau)
- Cuisses de poulet ordinaire et biologique (sans peau)
- Cuisses de poulet ordinaire et biologique (avec peau)
- Ailes de poulet ordinaire et biologique
- Poitrine de poulet ordinaire grillée avec la peau que l'on a retirée après cuisson

suite page 2

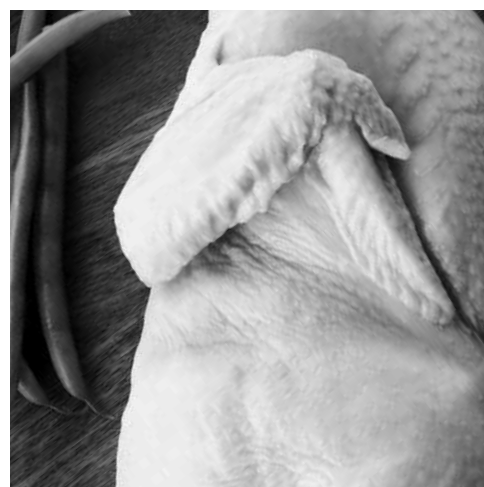
dans ce numéro

3 | Conseil d'administration et comités

4 | Modification de la fiche d'information sur le troupeau

6 | Nouvelles de la Colline du Parlement

8 | L'OMC : Programme de l'après Bali





SUITE DE LA PAGE 1

Les données de Silliker sur les nutriments ont été analysées de façon approfondie et seront publiées dans un rapport afin de démontrer comment chaque coupe abonde en nutriments de nos jours et quelles allégations nutritionnelles peuvent être faites en vertu des règlements de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Le rapport est disponible au www.poulet.ca. Voici un avant-goût des principales conclusions.

Toutes les coupes de poulet, ordinaires et biologiques, sont éligibles pour les allégations nutritionnelles multiples en vertu des règlements de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Le rapport énumère les demandes admissibles pour les coupes ordinaires ; les coupes les plus achetées par les consommateurs canadiens.

Les principales différences nutritionnelles sont observées lorsque le poulet est cuit avec la peau par rapport au poulet cuit sans la peau. Toutefois, même si toutes les coupes de poulet peuvent porter l'allégation nutritionnelle « excellente source de protéines » indépendamment du fait qu'elles ont la peau, l'allégation « maigre » ou « extra-maigre » ne peut être portée par une coupe de poulet qui a de la peau.

Lorsque l'on compare les coupes ordinaires et biologiques avec peau, la principale différence est la teneur en matières grasses ; la peau des coupes ordinaires a plus de gras que celle des coupes biologiques. Néanmoins, une fois que la peau est retirée, la teneur en matières grasses de la viande en elle-même est similaire pour la plupart des coupes de poulet biologique et ordinaire.

Lorsque l'on compare la viande blanche à la viande brune, la poitrine de poulet a plus de niacine (vitamine B3) et moins de matières grasses (y compris les graisses saturées) que la viande brune. La viande brune, cependant, contient des quantités plus élevées de zinc et de vitamine B12 - presque trois fois plus de vitamine B12 soit environ 47 % de la valeur quotidienne (VQ) recommandée pour un adulte.

Une poitrine de poulet cuite avec la peau qui est ensuite retirée après la cuisson contient moins de gras et de calories et est plus juteuse que la poitrine sans peau. Cela signifie que les consommateurs peuvent faire cuire leur poulet avec la peau, pour conserver tout le jus et la saveur qu'ils adorent, et puis l'enlever avant de servir pour bénéficier des mêmes bienfaits pour la santé qu'avec une coupe sans peau.

Cette nouvelle étude prouvera-t-elle que le poulet est un superaliment, qui prend la place qui lui revient parmi les autres superaliments comme l'avocat ? Elle le fera sans doute. Restez à l'affût pour la deuxième partie de cette série, car nous vous décrirons comment le poulet est un superaliment. **R**

Le poulet est considéré comme un choix santé depuis des années, mais à présent, les Producteurs de poulet du Canada disposent de l'information nutritionnelle la plus récente pour appuyer les allégations relatives à la santé.

Conseil d'administration et comités

Président : Dave Janzen (Colombie-Britannique)

Murray Booy (Ontario)

Reg Cliche (Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles)

Yvon Cyr (Nouveau-Brunswick)

Benoît Fontaine (Québec)

Vernon Froese (Manitoba)

Luc Gagnon (Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles)

Matthew Harvie (Nouvelle-Écosse)

Ian Hesketh (Association canadienne des surtransformateurs de volailles)

David Hyink (Alberta)

Derek Janzen (Colombie-Britannique)

Rudy Martinka (Saskatchewan)

Ed O'Reilly (Terre-Neuve-et-Labrador)

Barry Uytterlinde (Île-du-Prince-Édouard)

Peter Vale (Restaurants Canada)



Comités et représentants

COMITÉ EXÉCUTIF

Président : Dave Janzen (C.-B.)

1^{er} vice-président : Yvon Cyr (N.-B.)

2^e vice-président :
Benoît Fontaine (Qc)

Membre exécutif :
Vernon Froese (Man.)

COMITÉ DES FINANCES

Président :
Barry Uytterlinde (Î.-P.-É.)
Derek Janzen (C.-B.)
Peter Vale (RC)

COMITÉ DES POLITIQUES

Président : Yvon Cyr (N.-B.)

Murray Booy (Ont.)

Benoît Fontaine (Qc)

Luc Gagnon (CCTOV)

Danny Wiebe (remplaçant Man.)

COMITÉ DE LA PRODUCTION

Président : Reg Cliche (CCTOV)
Ed Benjamins (remplaçant Ont.)
Marc Cormier (remplaçant N.-B.)
Benoît Fontaine (Qc)
Rudy Martinka (Sask.)

COMITÉ DES RELATIONS

AVEC LES CONSOMMATEURS

Président : Matthew Harvie (N.-É.)
Kerry Froese (remplaçant C.-B.)
Lucy McKee (remplaçant CCTOV)

REPRÉSENTANTS

Conseil de recherches avicoles
du Canada – Ed O'Reilly (T.-N.-L.)
Fédération canadienne de
l'agriculture – Derek Janzen (C.-B.)
Conseil national pour les
soins aux animaux d'élevage –
Rudy Martinka (Sask.)
Conseil national de la santé et du
bien-être des animaux d'élevage –
Marc Cormier (remplaçant N.-B.)

Modification de la feuille d'information sur le troupeau

La feuille d'information sur le troupeau, plus connue sous le nom de « fiche de troupeau », a été modifiée et sera distribuée en mai 2014.

La feuille d'information sur le troupeau est utilisée depuis 2002 pour répondre aux exigences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments comme indiqué au chapitre 19.3.4 du *Manuel des méthodes de l'hygiène des viandes*. La nouvelle version de la fiche d'information sur le troupeau a été modifiée pour régler les préoccupations entourant la facilité de remplir le formulaire, clarifier l'information nécessaire et pour ajouter un élément d'information sur l'utilisation préventive des antibiotiques de la Catégorie I à la ferme.

Une question sur l'utilisation préventive d'antibiotiques de la catégorie I y a été ajoutée pour veiller à ce qu'il y ait des rapports précis sur l'utilisation tout au long de la chaîne de production. Il s'agit précisément des antibiotiques Ceftiofur® et Baytril®. De leur côté, les couvoirs feront également une déclaration sur leur bon de livraison des poussins afin d'indiquer que les antibiotiques de catégorie I n'ont pas été utilisés de manière préventive. La même question sera ajoutée à la Fiche 3 pour les producteurs de poulet de l'Ontario.

Cet ajout à la fiche d'information sur le troupeau est directement lié à la politique de l'industrie avicole qui concerne l'utilisation préventive d'antibiotiques de la catégorie I. Voir le numéro d'avril du *Producteur de poulet* pour obtenir plus d'informations sur cette politique, ou aller à poulet.ca pour avoir plus d'informations sur la Stratégie globale de l'utilisation des antibiotiques des Producteurs de poulet du Canada.

La nouvelle version de la fiche d'information sur le troupeau sera publiée en mai, une version électronique de la fiche de troupeau sera également disponible pour les producteurs intéressés par cette option. Ce formulaire pourra être rempli par voie électronique dans le but de pouvoir l'envoyer directement par courriel à l'usine de transformation.

L'utilisation de la fiche de troupeau électronique impliquera l'approbation de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et de l'usine de transformation. Les PPC travailleront à l'approbation de cette fiche qui sera publiée dès que disponible.

La nouvelle fiche de troupeau se sert d'un ensemble de sept questions sur les antibiotiques et l'utilisation des vaccins dans les couvoirs et à la ferme. Le modèle de la nouvelle fiche est affiché ici pour montrer comment la fiche de troupeau doit être remplie. **R**

CONSEILS POUR REMPLIR LA NOUVELLE FICHE D'INFORMATION SUR LE TROUPEAU

- 1 Indiquez si votre ferme est certifiée sous le programme PASAF des PPC.
- 2 Ces lettres vous guideront à savoir quelles colonnes doivent être complétées pour chaque question.
- 3 Assurez-vous d'inclure l'ordonnance vétérinaire pour tous les antibiotiques administrés dont l'utilisation n'est pas indiquée sur l'étiquette.
- 4 Question 6 réfère spécifiquement à l'utilisation préventive des médicaments.
- 5 Nouvelle question! Cette question interroge sur l'utilisation de façon préventive (sans signe clinique ou diagnostic) des antibiotiques de Catégorie I.
- 6 Inscrivez le numéro de la question à cet endroit pour que la réponse puisse être facilement identifiable.
- 7 Note: Tous les vaccins ont une période de retrait de 21 jours.
- 8 Considérez l'ajout d'un jour additionnel pour être sûr de la date de commercialisation.
- 9 N'oubliez pas d'apposer vos initiales pour indiquer le rétablissement du troupeau.
- 10 Si aucune période de jeûne a été fournie, assurez-vous de barrer la question ou d'inscrire S.O (sans objet).
- 11 Un espace a été fourni pour que les éleveurs puissent consigner toutes leurs observations à propos du troupeau (p.ex. la santé du troupeau ou les conditions lors de l'attrapage).



Feuille d'information sur le troupeau



Nom du producteur/entreprise : Ferme ABC Code producteur/# quota : A15B

N° de poulailler : 2 Espèce : poulets Catégorie/sexe : Female Âge des oiseaux : 38 jours

Nb d'oiseaux placés : 8 500 Nb expédiés : 8 260 Taux de mortalité (%) : 2,8 Kg/oiseau : 2,1 kg

1 Certification PASAF (PPC)/PSAF (ÉDC) : Oui Non Densité : 28 kg/m² lb/pi² kg/pi²

Section A – Information sur les médicaments et les vaccins

Si oui

- 1) Des médicaments ou des vaccins ont-ils été administrés au couvoir? Oui Non A, D, E * **2**
- 2) Des vaccins ont-ils été administrés à la ferme? Oui Non A, B, D, E
- 3) Des maladies ou des syndromes ont-ils été diagnostiqués dans le troupeau? Oui Non G **3**
- 4) Des médicaments ont-ils été administrés dans le cadre d'un traitement? Oui Non A à G * **3**
- 5) Les rations contenaient-elles, dans les 7 jours précédant l'expédition dans le cas des poulets et dans les 14 jours précédant l'expédition dans le cas des dindons, des médicaments assortis d'une période de retrait? Oui Non A, D, E *
- 4** 6) Des médicaments dont l'utilisation est en dérogation des directives de l'étiquette ont-ils été utilisés dans la moulée? Oui Non A, D, E *
- 5** 7) Des médicaments de catégorie I (ex. ceftiofur - Excenel™, enrofloxacin - Baytril™) ont-ils été utilisés à la ferme de manière préventive? Oui Non A à F *

***Inclure les ordonnances de tous les médicaments utilisés en dérogation des directives de l'étiquette
Inscrivez les réponses affirmatives dans le tableau (utilisez le guide ci-dessus pour remplir les colonnes)**

N° de la question (i.e. 1 à 7 ci-dessus)	(A) Nom du médicament ou du vaccin	(B) Date du premier traitement	(C) Date du dernier traitement	(D) Période de retrait (jours)	(E) Date de commercialisation selon la période de retrait	(F) Dose	(G) Maladie ou syndrome et rétablissement du troupeau (initiales)
6 #1	Marek			7 21	8 06/03/1A		
#1	Lincopectin			5	18/02/1A		
#2	Bronchite	16/02/1A		21	10/03/1A		
#A	Paracellin SP	06/03/1A	10/03/1A	2	13/03/1A	20 mg/kg	Infection Respiratoire SS 9

Section B – Information sur la période de jeûne et sur le chargement

Date prévue d'attrapage :	M 03	J 21	10:30	AM	Heure de début réelle de l'attrapage :	11:00	AM
Date prévue de transformation :	M 03	J 22	8:00	AM	Heure du dernier accès à l'eau :	10:30	AM
Interruption de l'approvisionnement en aliment au cours des 48 dernières heures?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non			Début du jeûne précisé par le transformateur :		6:30	AM
Heure à laquelle les aliments n'étaient plus accessibles :	M 03	J 21	6:30	AM	1 ^{er} étage Heure	2 ^e étage Heure	3 ^e étage Heure

Consigner, au besoin, vos observations additionnelles sur l'état du troupeau durant la période de démarrage et de croissance ou lors de la capture sur d'autres feuilles.

Commentaires : Troupeau en santé, oiseaux en bonne condition **11**

Je confirme qu'à ma connaissance l'information consignée dans la présente Feuille d'information sur le troupeau est juste et complète et que les maladies du troupeau ayant pu être diagnostiquées au moyen de tests de laboratoire et (ou) de signes cliniques facilement observables ont été déclarées sur ce formulaire.

Signature du producteur : [Signature]

N.B. Ces renseignements sont confidentiels entre le producteur et le transformateur.

Version 6.0

Nouvelles de la Colline du Parlement

Petit remaniement ministériel et remaniement du cabinet fantôme

Le 18 février, l'honorable Jim Flaherty, député, ministre des Finances a annoncé qu'il démissionnait de son cabinet. Il a déclaré qu'il demeurera député jusqu'à la prochaine élection alors qu'il se préparait à aller travailler dans le secteur privé. Le Premier ministre a remplacé Flaherty par l'honorable Joe Oliver, député, ancien ministre des Ressources naturelles, et l'a chargé de continuer à suivre le Plan d'action économique.

À noter: l'honorable Jim Flaherty, député, est décédé subitement le 10 avril et les funérailles d'État ont été organisées pour lui à Toronto le 16 avril.

Avec la démission d'Olivia Chow, députée et porte-parole en matière de transports, l'honorable Thomas Mulcair, chef du NPD et chef de l'opposition officielle a eu l'occasion de faire quelques changements à son « cabinet fantôme », qui sont destinés à refléter le petit remaniement ministériel annoncé par le Premier ministre.

- Peter Julian (Burnaby—New Westminster) ancien porte-parole du leader à la Chambre a été nommé au poste de chef de l'opposition à la Chambre
- Nathan Cullen (Skeena—Bulkley Valley) ancien leader à la Chambre devient porte-parole des Finances
- Peggy Nash (Parkdale—High Park) ancien porte-parole des Finances remplacera le porte-feuille de l'Industrie
- Chris Charlton (Hamilton Mountain) sera chargé de l'Énergie et des Ressources naturelles



- Hoang Mai (Brossard—La Prairie) a été promu porte-parole des Transports
- Matthew Kellway (Beaches—East York) remplace Mai à titre de porte-parole adjoint pour les Transports

Réception annuelle conjointe

La réception annuelle conjointe (RAC) de cette année, des quatre offices avicoles nationaux, c'est-à-dire les PPC, les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC), les Producteurs d'œufs du Canada (POC) et les Éleveurs de dindon du Canada (EDC) a eu lieu le 19 mars, à l'hôtel Fairmont Château Laurier, à Ottawa.

Les Éleveurs de dindon du Canada ont célébré le 40^e anniversaire de leur création. À la célébration, il y avait Laurent Pellerin, président

de Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC), les membres du CPAC, le personnel politique et ministériel clé, les principaux intervenants d'autres produits non assujettis à la gestion de l'offre, ainsi que bon nombre de nos fournisseurs auprès des industries.

La réception annuelle conjointe est un événement qui offre à nos producteurs et intervenants de l'industrie l'occasion de discuter de questions importantes, telles que la volaille de réforme, le commerce, la salubrité des aliments pour n'en nommer que quelques-uns, avec les décideurs du gouvernement et ceux qui ne travaillent pas de concert avec nos industries. Comme toujours, lors de la réception de nombreux magnifiques plats préparés avec du poulet canadien, de la dinde et des œufs ont été présentés. **R**



Initiative de réduction des agents pathogènes

Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux ont donné à leurs sous-ministres la mission d'élaborer un plan d'action pour réduire le nombre de pathogènes dans la viande et la volaille. Le groupe de travail sur la réduction des agents pathogènes se compose de représentants de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), de Santé Canada, de l'Agence de santé publique du Canada, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et des ministres provinciaux de l'Agriculture et de la Santé.

Au Canada, il n'existe aucune norme de rendement nationale de réduction du nombre d'agents pathogènes dans la volaille crue, alors que d'autres pays ont mis en œuvre des normes de rendement obligatoires concernant la *salmonelle* et la *campylobactérie*. Le Canada a besoin d'information de base représentative nationale pour fixer des cibles de rendement. Les dernières enquêtes de référence ont été réalisées en 1997-1998. Les priorités du gouvernement en matière de réduction du nombre d'agents pathogènes portent sur la *salmonella* et la *campylobactérie* dans le poulet, *E.coli* O157:H7 et d'autres *E. coli* producteurs de vérotoxines (ECVT) dans les carcasses de bœuf, le bœuf haché et les rognures et les *Listeria monocytogeneses* dans les viandes prêtes à consommer.

Au cours de la dernière année, l'ACIA a recueilli des données sur la prévalence et le dénombrement de la *salmonelle* et de la *campylobactérie* dans les troupeaux de poulets à griller, les carcasses et les produits de viande de poulet vendus au détail. Les échantillons ont été recueillis par l'ACIA dans 37 abattoirs agréés par le fédéral et dans 33 régions métropolitaines de recensement pour ce qui est des échantillons chez les détaillants. Les échantillons dans les troupeaux (contenu intestinal) ont été prélevés dans les abattoirs à l'arrivée des troupeaux. L'ACIA est en voie de mettre au point l'analyse des données. Les PPC seront invités à travailler en étroite collaboration avec l'ACIA afin d'examiner les meilleures pratiques à la ferme dans le but de réduire au minimum la contamination de la viande de volaille.

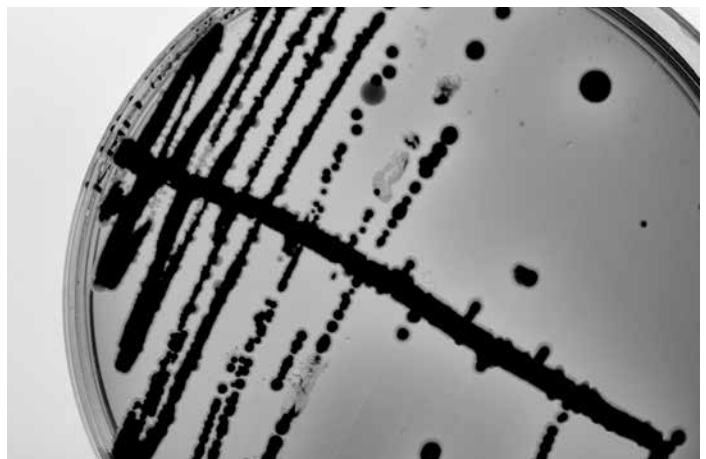
Groupe de travail national sur la *Salmonella* Enteritidis

Le Symposium canadien sur le contrôle de la *Salmonella* Enteritidis, ainsi que l'atelier, ont eu lieu à Vancouver en 2010. Au symposium, la présentation des données de l'Agence de santé publique du Canada a démontré qu'au cours des dernières années, il y a eu une augmentation de l'incidence de SE chez les humains et la proportion de salmonellose causée par la SE a triplé. Les souches importantes associées à l'infection humaine ont été récupérées des isolats de volaille à la ferme, à l'abattoir et au niveau du commerce de détail.

Afin d'aborder cette question au Canada, un groupe de travail national sur la *Salmonella* Enteritidis constitué de l'ACIA, de l'ASPC, de SC, d'AAC, des ministères provinciaux de la Santé et de l'Agriculture, et d'organismes de l'industrie de la volaille (les PPC, les POC, les POIC, le CCTOV, les ÉDC et la FCC) a été créé en mars 2012.

Le groupe de travail sur la SE travaille à l'élaboration d'une stratégie nationale visant à réduire le fardeau des maladies attribuables à la SE chez les Canadiens. La stratégie fera ressortir un ensemble de recommandations pour le gouvernement et l'industrie de la volaille quant à la façon dont on peut réduire l'incidence de la SE dans la viande de volaille. La *Stratégie nationale de lutte contre la Salmonella Enteritidis humaine liée à la volaille au Canada* sera publiée sur le site Web de Santé Canada en septembre 2014.

À l'échelle internationale, on a déployé beaucoup d'efforts pour réduire l'incidence de la SE dans la volaille. La Commission européenne a adopté deux règlements dans le but de réduire et de lutter contre la SE dans les œufs et la volaille à tous les niveaux de production en établissant des programmes de lutte nationaux uniques pour chaque État membre. **R**





Organisation mondiale du commerce (OMC) : Programme de l'après Bali

Si vous avez lu les dernières nouvelles commerciales, vous avez peut-être entendu parler du programme de l'OMC de l'après Bali et des tentatives de relancer la série de négociations de Doha. Les membres de l'OMC qui ont démontré une capacité de conclure au moins une petite entente lors de la rencontre ministérielle tenue à Bali en décembre dernier, cherchent maintenant à poursuivre l'élan au cours de la prochaine année.

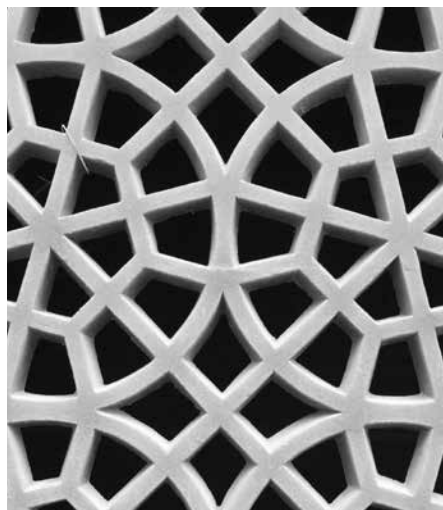
En prévision du Conseil général de l'OMC du 14 mars, un certain nombre de pays en voie de développement ont demandé de mener à terme les points en suspens issus du Programme de Doha pour le développement. Ils ont demandé que les négociations soient fondées sur un seul engagement et qu'elles se concentrent sur l'agriculture et le développement comme base du programme de travail de l'OMC à la suite de la rencontre de Bali. Les pays en voie de développement ont le plus à gagner de l'exécution du programme étant donné que leur développement économique dépend largement de l'agriculture, particulièrement en ce qui concerne les trois piliers des négociations : l'accès au marché, les subventions internes à effet de distorsion des échanges et la concurrence à l'exportation. D'autres membres ont également reconnu le besoin d'une « approche équilibrée » parmi les trois piliers.

Le directeur général, Roberto Azevêdo, a fait savoir clairement que sa première priorité était de respecter les « sacrifices » imposés dans le programme de Bali en mettant en œuvre les décisions et les ententes conclues. Si M. Azevêdo peut demander aux membres de mettre en œuvre les résultats négociés, cela démontrera que l'OMC peut présenter des avantages réels à la population que cette organisation doit desservir.

Une série de négociations initiale au sein de l'OMC sur la façon de faire progresser le cycle de Doha a révélé que les membres conviennent qu'il est nécessaire d'aborder les questions clés ensemble, notamment l'agriculture, les droits de douane sur les produits industriels et les services.

La deuxième priorité du directeur est d'élaborer un programme de travail clairement défini afin d'inclure le Programme de Doha pour le développement, et de le faire d'ici la fin de l'année! En termes simples, l'objectif est d'élaborer un plan décrivant la façon d'aborder les négociations à l'avenir dans l'espoir qu'elles auront lieu. Une série de négociations initiale au sein de l'OMC sur la façon de faire progresser le cycle de Doha a révélé que les membres conviennent qu'il est nécessaire d'aborder les questions clés ensemble, notamment l'agriculture, les droits de douane sur les produits industriels et les services. Cependant, même s'ils se sont montrés disposés à aller de l'avant, de nombreux membres éprouvent encore de la difficulté avec les questions de bases sur la façon de procéder.

Les points de friction principaux quant à la création d'un programme de travail clair d'ici la fin de l'année 2014 sont le niveau d'ambition concernant chacune des trois questions clés et la mesure dans laquelle les prochaines discussions devraient être



fondées sur les textes du cycle de Doha. Bien que certains membres croient qu'on a déjà effectué trop de travail dans le cycle de Doha pour le mettre de côté, d'autres membres soulignent le fait que le contexte du commerce mondial a changé et qu'un accord commercial global devrait s'adapter à ces changements.

Les produits et services agricoles et industriels, par exemple, ne devraient plus être négociés séparément, mais plutôt simultanément afin de permettre l'atteinte de compromis entre les secteurs.

De différents points de vue quant à la définition de ce que veut dire « Accès commercial significatif » et la valeur des concessions sont d'autres exemples de points de friction ralentissant les discussions portant sur le niveau d'ambition à cibler. Bien que tous les membres aient montré un intérêt à relancer les négociations, il est évident que les attentes sont encore très différentes.

Malgré les souhaits de M. Azevêdo, nous sommes encore bien loin d'entamer une nouvelle série de négociations et encore plus loin d'une entente qui toucherait directement l'agriculture canadienne et son système de gestion de l'offre, la plupart des initiatives commerciales étant orientées vers les accords bilatéraux et régionaux comme le Partenariat transpacifique. Cela dit, il est tout de même important que les Producteurs de Poulet du Canada surveillent le progrès à Genève, étant donné que la série de négociation de Doha qui a été mise de côté au cours des dernières années, a maintenant été ravivée et sera probablement relancée à l'avenir. **R**

Mise à jour sur le Conseil de recherches avicoles du Canada

Appel à propositions 2014

Le CRAC publiera son appel à propositions pour la recherche en avril. Les domaines de recherche de cette année comprennent la salubrité des aliments et des produits médicaux vétérinaires, la génétique, la santé de la volaille et le bien-être de la volaille. Des sujets propres aux PPC requises pour les propositions de cette année sont les suivants :

- Pratiques de gestion pour permettre de réduire l'utilisation des antibiotiques
- Réduction des agents pathogènes, en particulier *Salmonella Enteritidis* et *Campylobacter*
- Mise au point d'un vaccin contre l'entérite nécrotique
- Transmission du *Campylobacter*
- Normes de densité pour les poulets à rôtir

En outre, les PPC ont publié une demande de propositions supplémentaire pour la première fois cette année concernant la recherche liée aux essais sur le terrain des solutions de rechange aux antibiotiques. Les PPC souhaitent étudier la mise en pratique des solutions de rechange aux antibiotiques afin de réduire davantage l'utilisation des antibiotiques dans l'industrie du poulet.

Le CRAC et l'appel à propositions des PPC s'harmonisent avec les domaines prioritaires définis dans la Stratégie nationale de recherche pour le secteur de la volaille au Canada. Le CRAC a conçu ledit document sur la base d'un certain nombre d'ateliers, de conférences, de discussions avec les membres de l'industrie, et de l'apport de ses organismes membres. La Stratégie représente un consensus des besoins de l'industrie de la volaille et reflète les grandes priorités de l'industrie et les résultats cibles de recherche. La copie complète de la Stratégie est disponible ici sur le site web du CRAC : (www.cp-rc.ca/2010_Update/attachments/National_Research_Strategy_for_Cdn_Poultry_SectorFR.pdf)

Depuis 2001, le CRAC a alloué plus de 2,9 millions de dollars pour favoriser la recherche sur la volaille et ces fonds ont entraîné des bénéfices de plus de 14 millions de dollars.

Assemblée générale annuelle

Lors de l'Assemblée générale annuelle de 2014 des PPC, Ed O'Reilly (Terre-Neuve-et-Labrador) a obtenu un deuxième mandat comme représentant du Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC). Ed a également été réélu au comité exécutif du CRAC, ainsi que le président Roelof Meijer (Éleveurs de dindon du Canada) et la vice-présidente Helen Ann Hudson (Producteurs d'œufs du Canada).

Il n'y a pas eu de changement au conseil d'administration du CRAC. Brian Bilkes (Producteurs d'œufs d'incubation du Canada) et Erica Charlton (Conseil des transformateurs d'œufs et de volaille du Canada) ont également été réélus. **R**



twitter.com/chickenfarmers



facebook.com/chickenfarmers

Réviseur: Marty Brett - mbrett@poulet.ca
Graphiste: Stephanie St.Pierre - sstpierre@poulet.ca